

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

De la rareté de la main-d'œuvre et des capitaux.

Nous croyons qu'après la connaissance du sol et du climat, dont nous venons de parler, pour faire un bon choix d'assolement, il faut encore compter les enfants de la famille, qui peuvent aider le chef dans la culture du champ; à défaut d'enfants il faut considérer si les serviteurs ou journaliers sont en bon nombre dans la localité, et si on peut se procurer leurs services à un prix raisonnable. De plus, nous devons encore calculer les moyens pécuniaires à notre disposition.

En effet, quoi de plus facile à comprendre qu'un cultivateur, qui est dans la nécessité de se servir de bras étrangers, doit, avant de mesurer l'étendue de terrain qu'il veut cultiver, décider quelles semences il veut confier à la terre, calculer ce que lui coûtera le service d'un, ou de deux, ou de trois hommes; car autrement c'est un imprudent qui s'expose à de cruelles déceptions.

En agriculture, ne l'oublions pas, l'avantage ne se trouve pas dans une grande étendue de terrain labouré, ni dans la quantité de minots semés, mais dans le profit net qui nous revient à la fin de l'année.

On a vu bien souvent des cultivateurs se féliciter d'employer plusieurs hommes à leur service, de labourer et ensemercer des champs très étendus; ils étaient même une cause de jalousie pour leurs voisins qui ne pouvaient en faire autant. Pendant quelques années, on croyait même qu'ils couraient à la fortune. Mais, combien parmi ceux là, ne se donnaient jamais la peine de calculer ce que leur coûtait leur travail et celui de leurs employés, quel était le profit net au bout de l'année, et couraient à une ruine certaine.

Au contraire, on a vu d'autres cultivateurs agir de la même

manière et s'enrichir, pour la raison bien simple que la main-d'œuvre leur coûtait peu, vu le nombre d'employés à leur service.

Actuellement on peut dire que dans quelques endroits du Canada la main-d'œuvre est chère, et les engagés, vu les hauts prix qu'ils demandent, enrichissent rarement leurs propriétaires. Ce qui amène cet état de chose, c'est le grand nombre de nos jeunes canadiens qui abandonnent les travaux des champs pour ceux de la pêche, des chantiers, etc. Cependant, dans les localités éloignées des villes, les bras sont encore nombreux, et en conséquence, peu chers.

Mais, me dira-t-on, il faut pourtant cultiver et bien cultiver si nous voulons vivre avec nos terres, que faut-il donc faire pour ne pas nous ruiner en cultivant, quand la main-d'œuvre est d'un prix élevé ?

Il y a plusieurs réponses à faire à cette question :

1o. Comme nous l'avons déjà dit dans une suite d'articles qui ont précédé les assolements, il faut labourer le moins possible, et en retour laisser la plus grande partie de son champ en prairie et en pacage, afin de nourrir un grand nombre de bêtes à cornes qui donneront beaucoup de fumier, pour les terres labourées, beaucoup de lait, de beurre et même de fromage. De cette manière, on vivra toujours bien avec sa terre, lors même que la main-d'œuvre est chère, parce que les travaux seront considérablement diminués et qu'on n'aura besoin que d'un nombre restreint d'employés.

2o. Imitons les industriels qui économisent considérablement en remplaçant les bras par des machines. Voyez comme tous les corps de métiers progressent sous ce rapport. Aujourd'hui on a des moulins pour tout : Le moulin du couturier, le moulin du cordonnier, etc.

Que les cultivateurs en fassent autant, et si les engagés les ruinent, qu'ils aient recours à des instruments qui simplifient le travail et le rendent moins coûteux. Déjà, les instruments propres à diminuer les travaux du cultivateur se multiplient et seront

ront bientôt en grand nombre. Dès aujourd'hui nous avons des machines pour faucher, pour couper le grain, pour le battre et le nettoyer, nous en avons pour engorger, pour brayer le lin, pour butter les patates et les racines sarclées, etc. La ferme du collège de Ste. Anne, dans son dépôt d'instruments possède plusieurs de ces machines.

Si vous avez un petit capital, employez-le de préférence à l'achat de ces instruments plutôt qu'à payer des hommes qui ne vous feraient peut-être pas autant d'ouvrage, et qu'il faudrait recommencer à payer tous les ans, tandis que votre instrument ne se paye qu'une fois pour toutes.

Notre intention n'est pourtant pas de conseiller aux cultivateurs de rejeter les honnêtes *travailleurs* qui vivent parmi eux ou de ne pas les payer raisonnablement; non, nous n'entendons parler que de ceux qui demandent toujours beaucoup plus qu'ils ne gagnent, et qui ne sortent de chez eux que lorsqu'on leur promet, pour le temps des travaux, ce qui leur est nécessaire pour les faire vivre, eux et leur famille pendant toute l'année. D'ailleurs, les instruments que nous conseillons n'excluent pas tous les bras, mais les forcent de se prêter à un prix ordinaire.

3o. Il faut éviter d'acquérir plus de terres qu'on est capable d'en cultiver avec sa famille et un ou deux serviteurs. On comprendra facilement qu'il ne s'agit pas ici de corporations, mais seulement des particuliers.

Mais me dira-t-on, si j'ai un petit capital à ma disposition, le meilleur parti n'est-il pas de le dépenser à agrandir ma propriété? J'ai souvent entendu dire qu'il était toujours avantageux de mettre son argent sur des terres.

Oui, il est toujours très avantageux de mettre son argent sur sa terre; mais l'est-il toujours d'employer son argent à acheter des terres? Nous ne le croyons pas. Beaucoup de cultivateurs d'ailleurs sont là pour nous l'apprendre. Combien d'entre eux ont mangé l'héritage de leur père en achetant de nouvelles terres, plus étendues qu'ils n'en pouvaient cultiver avec les moyens à leur disposition.

Mais personne ne contestera qu'il est toujours avantageux de dépenser son argent sur sa terre pour l'améliorer, pour l'accroître, non en étendue, mais en profondeur. Oui, le meilleur emploi que vous puissiez faire de vos capitaux c'est d'acheter des instruments aratoires améliorés, de vous procurer de bonnes et belles races d'animaux, de leur bâtir des étables où ils soient bien logés et où tout l'engrais puisse être facilement et entièrement recueilli. Il vous sera encore très-avantageux d'employer votre argent à faire enlever les pierres du milieu de votre champ, d'en faire faire de bonnes et solides clôtures, d'égoutter vos terres soit par des fossés ordinaires, des rigoles et mieux encore par le drainage. Que de terres, dans Ste. Anne et dans les paroisses environnantes, doubleraient de valeur, si l'on voulait dépenser quelques piastres, par année, pour opérer ces améliorations.

En agissant ainsi vous augmenteriez promptement vos capitaux, et quand vos enfants auront grandi vous pourrez alors les leur distribuer ou mieux encore leur acheter, soit dans les anciennes paroisses, soit dans les townships, des terres qu'ils pourront cultiver eux-mêmes.

Que chaque cultivateur se dise, en engageant un serviteur: "Je lui donne £12 à £15 par année; d'abord, ai-je de l'ouvrage pour l'employer toujours? puis me fera-t-il du travail pour le prix que je lui donne? A la fin de l'année, aurai-je £12 à £15 de plus que je n'aurais eu sans lui? Si je m'étais privé de ses services j'aurais moins labouré, il est vrai, moins semé, mais le surplus de ma semence m'a-t-elle donné une récolte qui me dédommage?"

Ah! si les cultivateurs étaient fidèles à calculer ainsi leurs dépenses et leurs revenus, que de déceptions ils éviteraient, que de dépenses ils remettraient à un autre temps, peut-être pour ne les faire jamais!

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Depuis environ six semaines, bien des événements remarquables ont eu lieu chez nos voisins. Mais le triomphe de leurs armes, les victoires remportées, la soumission des généraux confédérés et de leurs armées, loin d'établir une paix durable, n'ont fait, pour ainsi dire, que semer le désordre partout. Pour surcroît de malheur, l'assassinat du président Lincoln est venu mettre le comble à la confusion, en exaltant à l'excès les esprits et en remplissant les cœurs de haine et du désir de la vengeance.

Le nouveau président lui-même, loin de chercher à rétablir le calme, qui serait si nécessaire à la suite d'une guerre si longue et si désastreuse, ne parle, dans ses proclamations, que d'extermination, de châtimens redoutables. Il n'hésite pas même à déclarer que l'assassinat de Lincoln est un coup préparé d'avance, par de nombreux affiliés dont Davis serait le chef.

Les journaux, à peu d'exception près, crient à l'unisson: Point de trêve, point de miséricorde! Les uns, que l'ex-président du Sud (que l'on vient d'arrêter) soit traîné dans les rues de Washington! D'autres, qu'il soit brûlé à petit feu! D'autres encore, qu'il soit guillotiné, que ses entrailles soient arrachées de son corps, et jetées dans un cloaque!

Ce sont des journalistes qui parlent ainsi! eux qui devraient être les lumières de la nation!! Leur but est de tellement aveugler la populace, d'exciter à un si haut point sa fureur, qu'elle s'empare de ceux sur qui on fait planer le soupçon et les mette en pièces, sans autre forme de procès!

Que va-t-il résulter de ce triste état de choses? Les vrais coupables seuls seront-ils punis? le nombre en est-il considérable? Nous le saurons bientôt.

Mais, maintenant que le dénouement de la lutte militaire est connu, quant à nous, que faut-il craindre, que faut-il espérer? Faut-il craindre que les Etats réunis, affranchis de la terrible guerre qui décimait leurs forces, ruinait leur pays, profitent du rétablissement de la paix pour étendre une main sur le Canada et l'autre sur le jeune empire du Mexique que la France vient de fonder? Nous ne croyons pas le danger immédiat. La fin de la guerre proprement dite, et la capitulation de Lee et autres généraux ne doivent pas être regardées

comme la solution définitive de tous les problèmes soulevés par cette terrible lutte. Pour répondre à cette question, il faudrait savoir quelle politique adopteront définitivement les vainqueurs

Il y a deux politiques possibles pour eux, l'une d'une grande générosité, l'autre d'une grande rigueur. La première consisterait à traiter les confédérés comme on les aurait traité avant la victoire, à leur laisser leur position d'Etats indépendants, à ne leur demander l'abolition de l'esclavage qu'après l'avoir préparée par des mesures pleines de sagesse, qui ôteraient à cet acte difficile le caractère d'une révolution ruineuse. Si le président adoptait cette ligne de conduite, il aplani-rait du coup des difficultés sans nombre, qui, sans cela peuvent être autant d'occasions de guerres, de divisions intérieures, pendant de longues années. Mais si Johnson adopte définitivement une politique rigoureuse, comme nous l'annoncent ses récentes proclamations, il créera dans le Sud des inimitiés permanentes, qui seront une cause continuelle d'embarras et de faiblesse. S'il en est ainsi, nous croyons que les Etats-Unis auront pendant longtemps assez d'occupations chez eux pour que leurs voisins n'aient pas à craindre leur politique agressive. Mais dans le premier cas, la république des Etats-Unis recouvrera dans peu de temps toute sa valeur et toute sa force, et ce sera le temps pour le Canada et le Mexique de craindre, s'ils ne sont préparés à la lutte.

L'empereur du Mexique ne paraît pas goûter, dans ce moment, toutes les douceurs d'un paisible sommeil. On dit même que ses songes sont si sombres, que les obstacles qu'il rencontre chaque jour sont si difficiles à renverser, qu'il en est rendu à regretter les douceurs du foyer domestique !

Pauvre Maximilien ! Il avait pourtant fait concevoir les plus belles espérances, à son avènement au trône impérial ! Tous les catholiques reposaient en lui une confiance sans bornes, et le regardaient comme l'homme que la Providence, dans sa tendre miséricorde, accordait à ce pays malheureux et bouleversé de fond en comble, comme une récompense due à la majorité de la nation pour son attachement à la foi de ses ancêtres, malgré les cruelles persécutions exercées contre l'église et ses enfants.

Oui, tout dans le nouvel Empereur, son esprit de foi, sa piété exemplaire, sa soumission au souverain Chef de la chrétienté, etc., faisait croire au monde catholique qu'il allait se hâter de rétablir l'église dans ses droits, de restituer au clergé les biens que la révolution et l'esprit d'impunité lui avaient enlevés !

Mais ! ô déception ! Le nouvel élu, à peine sorti de la présence de Pie IX, oublie la bénédiction qu'il vient de recevoir du représentant de Dieu sur la terre, cette bénédiction qui avait, pour ainsi dire, scellé le concordat dont les bases venaient d'être jetées ! Il se rend en France, aux Tuileries, et là Napoléon lui fait rayer ligne par ligne ses engagements envers le pape, et lui en fait contracter d'autres entièrement opposés.

Rendu au sein de son nouvel Empire, dont il était redevable aux armes victorieuses de la France, Maxi-

milien se mit à l'œuvre ; mais malheureusement il méprisa les conseils pleins de sagesse qu'il avait reçus au Vatican, pour n'écouter qu'une voix mal inspirée, qui pèse sur la France catholique comme un remord. Il osa porter une main impie sur l'arche du Seigneur.

A la vue de la voie fautive où s'engageait le chef de la nation, l'épiscopat mexicain, le clergé en masse protestèrent, firent de respectueuses représentations. Reçu-t-on au moins leurs réclamations avec déférence ? Oh ! non, loin de là, on les traita avec hauteur et dédain ! On peut même dire que la lettre de l'Empereur à l'adresse des Evêques était de la dernière insolence....

Mais, aujourd'hui, Dieu paraît vouloir prendre sa cause en main, et faire sentir à ce souverain, pour l'exemple des autres, qu'un bras de chair est toujours un appui fragile, et qu'on ne peut espérer trouver la stabilité qu'en se tenant fortement uni à la chair de Pierre.

Il y a quelques mois à peine, on entendait répéter de toute part : " L'Empire du Mexique, qui vient de sortir des ruines accumulées des siècles, est déjà fort et puissant ! C'est en vain que l'on cherche ! On ne voit nulle part ses ennemis ! On dirait qu'une puissance invisible les a balayés de la face de la terre." Aujourd'hui on est bien forcé de changer de langage, car les ennemis du Mexique sont partout, même au pied du trône impérial. Ils paraissent ressusciter de toute part de leurs cendres, sortir, par légions, des marais où la frayeur les avait forcés d'aller chercher refuge. Mais ce qui les enhardit surtout ce sont les secours puissants qui leur viennent des vainqueurs et des vaincus, dans la république voisine. Que va-t-il se passer ? ne cherchons point à pénétrer les secrets des- seins de la Providence.

Quant à nous, depuis les accidents désastreux qui ont plongé une partie de notre population dans une extrême misère, au moins pour quelques mois, nous jouissons du plus grand calme. Il se fait bien, dans les campagnes comme dans les villes, des assemblées, mais elle ne sont nullement tumultueuses, car elles ont pour but l'accomplissement d'un devoir de charité, celui de porter du secours là où l'inondation a semé la ruine. Ces assemblées semblent rallumer le feu de la charité dans tous les cœurs ; ceux qui d'ordinaire se montrent les plus indifférents aux misères d'autrui, ouvrent aujourd'hui libéralement la main, et en ce moment nous avons la douce satisfaction d'apprendre que plusieurs milliers de piastres recueillis, ont pu déjà soulager bien des infortunes.

Il est pénible de l'avouer, mais malheureusement nous ne pouvons le cacher plus longtemps, il existe parmi nous, dans les townships surtout, une fièvre dont les ravages sont aussi désastreux que ceux de la maladie mystérieuse qui jette la terreur dans l'esprit du peuple Russe. Nous voulons parler de la fièvre de l'émigration ! N'est-ce pas là un mal mystérieux ? Un mal qui enlève au Canada un nombre de ces enfants plus considérable que ne lui enlevèrent jamais ces terribles épidémies dont le triste souvenir est à jamais gravé dans nos cœurs,

Cette fièvre se reconnaît d'abord à l'aveuglement et à la surdité des sujets qui en sont atteints. Exposez à leurs regards les scènes les plus touchantes, faites leur les récits les plus déchirants, rien de tout cela ne les touche ; on dirait même que tout leur être est dans une insensibilité complète. En effet, s'ils voyaient, s'ils entendaient, le souvenir des nombreuses familles qui, l'année dernière, revenaient des Etats, misérables, manquant de tout, couvertes de haillons, fuyant une terre qui leur refusait même une pitoyable nourriture, à moins qu'ils ne donnassent en retour le sang de leur chef ! s'ils entendaient encore les récits touchants que font ces familles des misères sans nombre qu'elles ont eu à supporter loin de leur pays ! en faudrait-il davantage pour les retenir au milieu de leurs compatriotes ? A la vue de ce mal si déplorable, que tous les vrais amis du Canada se mettent à l'œuvre et cherchent à le détourner.

Nous venons de recevoir une nouvelle publication intitulée : "*Journal des Trois-Rivières.*" Cette feuille, dès son apparition, a pris rang parmi les premiers journaux du pays. Tout en elle est fait pour inspirer la sympathie et la confiance. Elle ne laisse planer aucun doute sur la ligne de conduite qu'elle va suivre. En politique, elle est conservatrice, et accorde sa confiance aux hommes aujourd'hui au pouvoir. Mais, avant tout, elle se consacre à la défense de la cause religieuse. Elle voit les principes pernicieux que l'on s'efforce de répandre partout, elle veut travailler à conjurer ce danger.

Quant à nous, nous déclarons en toute franchise que son article, *Le journalisme au point de vue des principes religieux*, nous inspire la plus grande confiance dans ce journal, et nous espérons que cette confiance sera partagée par de nombreux abonnés.

En Europe, l'explosion de centaines de poudrières n'eut certainement pas produit au physique une plus forte secousse que la nouvelle de l'assassinat de Lincoln n'a produit au moral. Tous les souverains ont tremblé sur leur trône, à la pensée que la vie d'un Empereur, d'une reine, d'un président, etc., est, aussi bien que celle d'un pauvre misérable, entre les mains du premier scélérat venu ! Tous ont senti le besoin d'exprimer l'horreur qu'ils éprouvaient à la vue d'un tel forfait, de déclarer aux sujets de la victime qu'ils partageaient leur douleur ! L'incertitude de ce qui va arriver, à la suite de ce crime atroce, jette toutes les puissances européennes dans un malaise indéfinissable. Et comment pourrait-il en être autrement ? Ah ! si la mort de Lincoln allait être une semence de vicieuses, si la grande république allait poser un bras victorieuse sur le Canada, et l'autre sur le Mexique ! si, dans son triomphe, elle allait réunir sa puissance à celle du géant moscovite ! quel état, fut-il même de premier ordre, n'aurait pas sujet de trembler sur ses bases !...

La France et l'Angleterre ont en ce moment à régler une question de la plus haute importance. Il ne s'agit de rien moins, pour ces deux pays, que d'unir toutes leurs forces pour tracer à la république américaine des

limites qu'ils ne devront jamais lui permettre de franchir. C'est pour eux une question de vie ou de mort !

L'Angleterre paraît comprendre aujourd'hui que l'abandon du Canada serait un deshonneur pour elle, et la rabaisserait du coup au niveau des puissances les plus faibles. Voilà, au moins, sa pensée telle qu'exprimée dans la presse.

Presque tous les journaux de la mère-patrie accueillent les délégués du Canada avec la plus grande faveur, et accordent à leur mission un chaleureux appui.

CORRESPONDANCE.

La colonisation dans le Comté de Témiscouata.

Mr. le Rédacteur,

Comme je sais que vous portez beaucoup d'intérêt à la colonisation, et que vous acceptez avec plaisir les communications sur ce sujet, je vous adresse celle-ci afin de vous faire voir que le comté de Témiscouata n'est pas resté en arrière des autres comtés sous le rapport du progrès, en fait de colonisation.

Je voudrais pouvoir vous donner en détail les progrès faits dans ce comté depuis la mise en vente des terres de la Couronne, et vous rapporter les difficultés que les premiers colons ont eu à surmonter dans les commencements, alors que le Gouvernement ne venait pas en aide, comme aujourd'hui, aux pauvres colons, qui étaient obligés de porter sur leur dos tout ce dont ils avaient besoin, provisions, grains de semence, etc. ; mais cela me prendrait plus de temps que je puis en disposer. Je me contenterai donc de vous donner le nombre de lots vendus depuis que je suis agent des Terres de la Couronne (1848), et le montant des argents que j'ai retirés, soit pour coupe de bois ou vente de lots de terres, persuadé que cela sera suffisant pour faire voir, à vos nombreux lecteurs, quels progrès la colonisation a fait dans ce Comté, surtout depuis deux à trois ans.

Le comté de Témiscouata comprend une étendue d'environ douze lieues de front sur dix-huit de profondeur, et se prolonge jusqu'aux Etats-Unis et au Nouveau Brunswick.

Les townships arpentés sont, en arrière de la Rivière-du-Loup, Whitworth, Armand, Cabano, Escourt qui joint l'Etat du Maine et Botsford qui joint l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick ; en arrière de St. Arsène et une partie de l'Isle-Verte, Viger et Demers ; en arrière de l'Isle-Verte, Denonville et Hocquart ; et en arrière des Trois-Pistoles, Bégon et Raudot.

Il reste encore plusieurs townships à arpenter. Les terres, dans ces différents townships sont très-bonnes, d'après les affirmations que j'ai obtenues ; car je ne les ai jamais visités, n'ayant pas reçu d'ordre à cet effet, et mon pourcentage (car les agents des terres n'ont pas de prix fixe) ne me donne pas assez pour me permettre de faire les dépenses d'un voyage qui, pour être utile, prendrait quelque temps.

Il paraît que les meilleures terres sont dans les townships nouvellement arpentés, savoir : Escourt, Cabano, Botsford et Hocquart.

Il y a encore dans le comté de Témiscouata plusieurs townships à arpenter, et en outre il y a la seigneurie de Madawaska qui comprend une étendue de deux lieues de chaque côté du Lac Témiscouata sur environ neuf à dix lieues de profondeur ; les terres y sont bonnes et se prennent assez rapidement.

Les rivières dans ce comté sont très-nombreuses, et les pouvoirs d'eau communs. Les principales sont la Rivière-Verte, la Rivière des Trois-Pistoles, la Rivière-du-Loup, la Rivière

Mariakèche, les Rivières Toupique, Sénescoupe, Cabano, St. François, la Rivière-Bleue, et une infinité d'autres moins considérables.

Les lacs sont très-nombreux et très-poissonneux. Les principaux sont le Lac Témiscouata qui a environ sept lieues de long, le Lac Long environ trois lieues, les Lacs Beau et Pohenegamook, environ deux lieues de long chaque.

Les communications sont aujourd'hui très-faciles, car il y a des routes ouvertes dans tous les townships. La principale route est celle qui part près du dépôt du chemin de fer de la Rivière-du-Loup et passe aux centres des townships Whitworth, Armand et Demers, dans la seigneurie de Madawaska et dans la partie Nord de Cabano.

Une autre route qui part près du dépôt du chemin de fer de St. Alexandre, passe dans les townships Parke, Pohenegamook et aboutit au lac du même nom qui sépare ce township d'Escourt. Le Lac Pohenegamook est relié avec le lac Beau par la Rivière St. François qui fait la séparation entre le Canada et les États-Unis.

Une amélioration que nous attendons avec hâte et qui ferait progresser la colonisation d'une manière encore plus sensible serait l'ouverture du chemin Taché qui passe dans une contrée de belles et bonnes terres; déjà plusieurs personnes se sont établies le long de ce chemin dans l'espoir de sa prochaine ouverture.

Nombre de lots vendus dans chaque township, et date de la mise en vente :

Begon, 1859, 55 lots; Denonville, 1859, 102 lots; Viger, 1848 et 1858, 306 lots; Demers, 1862, 34 lots; Witworth, 1848, 67 lots; Armand, 1862, 32 lots; Hocquart, 1865, 10 lots.—Total, 606 lots.

Il y avait déjà un grand nombre de lots de vendu dans Witworth lorsque j'ai été nommé agent.

Nombre de lots vendus et argent perçu, de 1850 à 1865 :

De 1850 à 1855.....124 lots donnant \$ 953.08
De 1855 à 1865.....482 " " 3865.43

606 lots donnant \$4818.51

Montant perçu pour la coupe de bois.....\$11097.70

Total de la perception de 1850 à 1865..\$15916.21

L. N. GAUVREAU.

Isle-Verte, 4 mai 1865.

Arboriculture.

Mr. le Rédacteur,

Vous pouvez répondre à votre intelligent correspondant de Rustico dont vous avez bien voulu me passer les demandes, que cette espèce de rouille qu'il a remarquée sur les branches de ses arbres est la maladie appelée brûle, qu'il trouvera décrite à la page 40 du "VERGER CANADIEN." Après l'amputation des branches attaquées il faudra enlever le gazon au pied des arbres, s'il en existe, bêcher la terre tout à l'entour, et y ajouter de l'engrais, afin d'assurer par là à la sève la vigueur qui lui est nécessaire pour remplir convenablement ses fonctions.

Un mot des Groseilliers, maintenant. "Les talles, dit M. B., se chargent de branches gourmandes ou rejetons qui ne produisent rien, et les vieilles tiges incurrent. J'ai tranché, transplanté et arrosé de différentes manières, et toujours sans pouvoir arrêter le mal. Je donnerais beaucoup pour un remède efficace."

Je vois par ces lignes que M. B. tient ses Groseilliers en

buissons au lieu de les tenir à une seule tige. Le Groseiller, plus que tous les autres arbrisseaux, est porté à émettre des rejetons ou bourgeons du collet de sa racine, et en le tenant en buisson il arrive en peu d'années que ces rejetons épuisent la plante mère et se multiplient tellement eux-mêmes qu'ils ne restent pas assez forts pour porter fruits, ou du moins en produire de convenablement nourris. Il vaut donc beaucoup mieux traiter les Groseillers comme des petits arbres et enlever, aussitôt qu'ils paraissent, tous les bourgeons qui se développent à leur collet, afin de leur laisser qu'une seule tige; de cette façon vos plantes auront meilleure grâce, seront plus vigoureuses, et vous donneront des fruits plus beaux et en plus grande quantité. Voyez aussi à ce sujet le *Verger Canadien*, page 114 et suivantes.

P.

La St. Isidore.

Mercredi, le 10 du courant, était la fête de St. Isidore, patron de l'École d'agriculture de Ste. Anne et de tous les cultivateurs. Elle a été célébrée avec non moins de pompe et de solennité que l'an dernier. Dès le matin, les élèves avaient orné de verdure, la façade de l'école et déployé de belles et nombreuses oriflammes. Le pavillon de l'école déroulait avec fierté ses glorieux insignes: la croix, l'épée et la charrue. M. Proulx, propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, ne demeura pas en arrière, il voulut bien faire voir ostensiblement qu'il prenait part à cette fête patriotique, en faisant quelques décorations devant sa demeure. Le ciel était pur, et le soleil tout radieux répandait sa flots sa lumière bienfaisante sur toute la nature. Déjà la foule des citoyens se préparant à implorer par l'entremise du saint patron les bénédictions de Dieu sur leurs travaux, se grossissait insensiblement, lorsque le joyeux carillon des cloches vint nous avertir qu'il était temps d'aller se prosterner devant l'autel pour l'auguste sacrifice. L'intérieur du temple avait l'aspect des plus beaux jours de fête. Dans le bas chœur se voyait un riche pain bénit, fruit de la générosité des élèves de l'école et de quelques citoyens de Ste. Anne. Parmi l'assistance on remarquait les élèves du Collège qui venaient par leurs chants ajouter à la solennité de cette fête. M. Pilote officiait assisté de MM. Méthot et Drapeau.

M. Chs. Bacon, Professeur au Collège, fit le sermon. Il prit pour texte ces paroles: *Dilectus deo et hominibus cujus memoria in benedictione est.* (Ecc. Ch. XLV. V. 5) *Aimé de Dieu et des hommes sa mémoire est en bénédiction.* Comme il ne nous est pas possible de reproduire le beau discours de M. Bacon, nous allons seulement dire en quelques mots, comment il a fait comprendre aux cultivateurs que St. Isidore est non seulement leur patron, mais surtout leur modèle: quel a été le secret de sa sanctification, par quel moyen en un mot est-il devenu cher à Dieu et aux hommes? St. Isidore comprit de bonne heure que l'homme sur la terre doit se préoccuper avant tout de l'intérêt de son salut. Oubliant tout intérêt matériel qui pouvait l'éloigner de Dieu, il embrassa le travail auquel il était condamné par sa condition avec une intention droite et religieuse, et non à la manière de ceux qui s'y livrent qu'avec l'espoir de se procurer comme dédommagement de leur peine un bonheur purement temporel. Notre Saint reçut le travail comme un châtement, une pénitence nécessaire à l'expiation du péché, et comme un remède pour apaiser la concupiscence. Il fit du travail un ressort de perfection, un moyen de vertu.

M. Bacon développa très bien cette idée. Il rappela à son auditoire le bonheur d'Adam avant sa chute, les vus de Dieu sur lui en le plaçant dans cette région enchantée de l'Eden primitif. Il nous raconta éloquentement sa chute, la première

iniquité de l'homme sur la terre, et les tristes conséquences qui en découlèrent : *Parceque tu as mangé du fruit de l'arbre auquel je t'avais défendu de toucher*, dit Dieu à Adam, *la terre sera maudite sous ta main, et le travail seul en arrachera l'aliment de ta vie*. Cependant, malgré cette redoutable sentence, Dieu qui dans sa bonté ne voulait pas perdre son enfant lui imposa le travail comme une loi de miséricorde, une loi de salut.

Dans la dernière partie de son discours, M. le Prédicateur nous fit voir que l'Eglise toujours inspirée de Dieu, comprend ainsi cette loi du travail imposée à l'homme par Dieu lui-même. Il nous rappela ce que furent ces ordres religieux confirmés par son autorité, et qui ont produit tant et de si illustres saints. Quel a été la base de tous ces établissements de salut, leur grand moyen de sanctification ? Sans faire mention de la prière et autres exercices de piété, l'élément qui donnait la vie, qui était l'âme de toute la règle monastique : c'était le travail. On renonçait aux aises et aux jouissances du siècle pour aller se condamner à un labeur quotidien et prolongé. Et dans plusieurs de ces maisons de pénitence le travail que l'on s'imposait, c'était la culture et l'amélioration du sol. Pour ces religieux, comme pour nous, le travail était une peine, mais cette peine elle servait à couvrir beaucoup de péchés, et était une arme puissante contre le démon.

« N'oubliez donc jamais, a dit M. le Prédicateur en terminant n'oubliez jamais l'enseignement qui ressort de la triste scène qui se passa dans le paradis terrestre, et l'exemple des moines et des religieux qui dans leurs travaux brisaient leur nature emportée au mal, et domptaient les passions qui les poussaient à leur perte éternelle. Souvenez-vous que le travail est un châtiment et que ce châtiment est la condition du salut. Sachez en profiter pour expier vos fautes et mériter le paradis céleste dont le terrestre n'était qu'une faible image. Pour cela il ne faut pas mettre notre fin dans les plaisirs que Dieu réprouve, et ne travailler que pour accumuler des richesses et se ménager des jouissances. Dieu est notre fin, lui seul peut satisfaire notre cœur et nous ne le trouverons qu'en prenant le moyen par lequel il veut qu'on aille à lui. Ce moyen c'est l'acceptation volontaire de la souffrance et de la peine que notre condition nous impose, et par là nous assurerons le succès de la lutte constante contre la concupiscence qui nous porte à chercher nos aises ici-bas. Ce moyen, c'est la fidélité à offrir au Seigneur notre travail et nos douleurs, et à ne travailler que pour arriver à lui. Puisse cette doctrine se graver aussi profondément dans nos cœurs qu'elle l'était dans celui d'Isidore !.....

Après la messe tous les citoyens de Ste. Anne se rendirent à l'école d'agriculture. Les élèves du Collège firent entendre sur leurs instruments leurs joyeux airs qui animent et embellissent toutes les fêtes. Après quelques minutes un des élèves de l'École, M. A. Forgues, de St. Michel, fit l'éloge de l'agriculture améliorée. Il rappela vivement les services signalés et incontestables qu'elle rend journellement à tous les états de la société, et formula chaleureusement l'ardent et patriotique désir de voir ses jeunes concitoyens s'enrôler en plus grand nombre sous la bannière agricole.— Cette noble profession, a-t-il dit, ne craint pas l'encombrement, le désespoir des autres états. Plus elle a de sujets, plus elle est prospère. Jusqu'à ces dernières années ses difficultés à vaincre pour se faire cultivateur étaient grandes, mais grâce au dévouement d'hommes à jamais bénis, ces difficultés se sont applanies, l'on peut maintenant acquérir la science, l'art de l'agriculture ; bien plus, tout ce qui peut encore faire du cultivateur un homme vraiment utile à la société, et digne de toute la confiance de ses concitoyens.

Après ce discours, M. le Docteur Desjardins, au nom des citoyens de Ste. Anne, adressa aux élèves de l'École quelques paroles d'encouragement et d'éloge sur les efforts qu'ils font

chaque jour pour acquérir des connaissances aussi utiles à la prospérité du Canada. Il énuméra rapidement les avantages qui découlent d'un bon système de culture : richesse chez le cultivateur, aisance chez l'artisan, prospérité dans toutes les classes de la société. Il dit aux élèves qu'ils avaient pour mission d'opérer cette heureuse transformation, qu'ils étaient les apôtres destinés à cette régénération, mais qu'ils doivent être fermes et courageux parce qu'ils auraient à combattre les préjugés de l'ignorance et de la routine. Il termina en adressant quelques paroles de remerciements à M. Pilote qui a conçu le plan de cette institution et l'a amenée à si bonne fin, à tous les Messieurs du Collège de Ste. Anne qui ont concouru dans les nobles vues de ce Monsieur, et enfin au Directeur et aux professeurs de l'École qui sont appelés à faire prospérer cette œuvre.

M. Desjardins fut vivement et chaleureusement applaudi.

Ce jour a été un beau jour pour l'un des élèves de l'École, M. Jos. Roy dit Lauzier, à qui l'on a donné le brevet de *capacité agricole*. Des 52 jeunes gens qui ont fréquenté cette institution, il n'est que le quatrième qui a mérité cet honneur. Comme l'a dit son Professeur, M. J. Schmouth, ce témoignage flatteur de capacité lui donne lieu d'espérer un succès satisfaisant dans toute entreprise agricole, s'il est fidèle toute sa vie à pratiquer les vertus du cultivateur qu'on lui a appris à vénérer et à aimer. Il était convenable, à dit encore M. Schmouth, que la paroisse de Ste. Anne cueillit un des premiers fruits de l'œuvre patriotique fondée par les successeurs de l'illustre et vénéré pasteur qui, avec vos pères, élevait ce magnifique Collège de Ste. Anne, souvenir glorieux de la piété et la générosité de vos ancêtres. Honneur donc à feu C. F. Painchaud qui, par le zèle et le dévouement de ceux qui l'ont si bien compris, devient le fondateur de cette nouvelle institution destinée à l'éducation de la plus belle jeunesse du pays, les fils des cultivateurs !

On nous apprend que M. J. B. Amyot de Ste. Anne a photographié cette imposante réunion, et qu'il a eu un plein succès. Nous le félicitons de la réalisation de cette heureuse idée, plusieurs aimeront sans doute à se procurer une copie de cette photographie.

La saison.

Jamais les cultivateurs n'ont fait entendre plus de plaintes que pendant cette saison. Le découragement s'est emparé d'un grand nombre qui prévoient une disette sans pareille pour l'année prochaine ; car, disent-ils, « que récolterons-nous si nous ne pouvons semer ? »

Sans doute que le mauvais temps prolongé qui arrête tous les travaux des champs, est bien fait pour inspirer des craintes, nous engager à être plus prudents, à labourer davantage l'automne ; n'oublions pas non plus que Dieu sait tirer le bien du mal, même au point de vue temporel, qu'il peut faire mûrir à temps une semence tardive, et qu'il se joue des craintes comme des espérances des hommes.

Nous apprenons avec plaisir, que le Dr. Ross, M. P. P. pour le Comté de Champlain, vient d'être nommé par le Gouvernement, membre de la Chambre d'agriculture pour le Bas-Canada, en remplacement de l'Hon. J. E. Turcot, décédé.

RECETTE.

Procédé très-simple pour préserver de la rouille le fer.

La suie mêlée avec de l'huile ou du goudron empêche le fer de se rouiller. Le fer est quelquefois dangereux lorsqu'il est mis dans la maçonnerie ; car il se rouille et en se rouillant il s'enfle, fait casser les pierres et briser les murailles. Pour éviter ces accidents il faut, avant de l'employer, le couvrir de plusieurs couches du mélange que nous venons d'indiquer.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

XXXVII. L'HIVER.

(Suite.)

Notre petit homme avait donc cessé d'être pour la famille le bienfaiteur assidu, le ministre de la Providence. Tout au contraire de ce qui était auparavant, avec une importante ressource de moins, il y avait une bouche de plus à nourrir, un bon appétit de plus à satisfaire.

Quant à trouver au dehors un travail quelconque en pareille saison, il n'y fallait même pas songer. Que faire alors ? Comment gagner sa vie ? Comment avoir au moins le morceau de pain de chaque jour ?

Petit-Pierre ayant bientôt relu tous les livres de sa bibliothèque qui pouvaient lui être les plus utiles, et sachant d'ailleurs les plus intéressants presque par cœur, Petit-Pierre ne pouvait se résigner à demeurer oisif du matin jusqu'au soir, ainsi que faisaient malheureusement tous les gens du village. Il ne pouvait se décider à rester planté comme un nigaud devant sa porte, pour voir tomber la neige, pour écouter souffler le vent, siffler la bise et hurler la tempête d'hiver.

Quand il avait, durant quelques minutes, contemplé le ciel gris où passaient de longues bandes d'oiseaux sauvages poussant leur cri aigu ; quand il avait regardé un moment les grands corbeaux en lutte dans leur vol avec le vent contraire, ou perchés à la cime des peupliers blancs de neige, comme une girouette noire au sommet d'un clocher pointu : " Ce sera long, ce sera long, disait-il en refermant la porte ; il neige par le vent du nord, la tourmente sera terrible ce soir. Ah ! mère, vous avez bien raison de dire un *pater* et un *ave* de plus pour les voyageurs égarés. Mauvais temps ! bien mauvais temps ! Ceux qui seront en route cette nuit sont encore plus à plaindre que nous. Mais ne pouvoir rien faire ! perdre ses journées tout entières !... Quand les brebis ont eu leur petite ration, que leur auge a été bien nettoyée, leur bout de litière retourné et rafraîchi, n'avoir plus qu'à se croiser les bras jusqu'au souper, c'est triste, bien triste !... Il faudra pourtant finir par inventer quelque chose à faire !... "

XXXVIII. PETIT-PIERRE SABOTIER.

Tout en se lamentant de la sorte, Petit-Pierre remuait tout, retournait tout, suretait partout. Il avait déplacé le vieux bahut, il avait visité les lits clos, dessus, dessous, derrière ; cherchant une idée, cherchant au moins un objet quelconque où il pût s'occuper et faire œuvre des dix doigts. Ses mains irritées d'être oisives avaient besoin de manier, de raccommoder, de transformer, de tailler et de retailler quelque chose. Pour n'être pas sans travail, il aurait voulu coudre, mais la mère n'avait plus de fil ; filer, il n'y avait plus de chanvre à la quenouille ; remettre des clous aux vieux souliers de son père, aux sabots de ses petits frères, il n'y avait pas de pointes dans la boîte au marteau.

Tout à coup, en regardant les sabots usés, fendus, troués, fatigués sur tous les bouts par un trop long service, il se ressouvint à propos du feu Pierre Bernard, son oncle et parrain, frère aîné de sa mère.

Bernard, de son vivant, homme entendu et habile en bien des choses, Bernard avait été le sabotier très-achalandé du village. Une fois mort, il n'avait pas été remplacé. Le village s'était

passé de sabotier, chacun pour les sabots étant ainsi contraint de faire enlèvements au dehors.

Petit-Pierre se rappela fort à propos encore que les outils de l'oncle et parrain Bernard restaient depuis longtemps serrés dans une sorte de petit four creusé au coin de la cheminée ; lequel four était, hélas ! fort inutile dans la cuisine peu variée de la mère Loubin. Petit-Pierre y courut, examina, compta, vérifia tout ; et trouva, avec une satisfaction très-vive, que tout était complet et tout en bon état.

" Que va-t-il donc faire dit le père Loubin ? à demi-voix.

— Mais des sabots, vraiment ! " repartit Petit-Pierre ; et tout le monde de rire en se moquant un peu. " Ceux qui se moqueront n'auront pas de sabots, voilà ! "

Et tous les marmots, accoutumés d'ailleurs à respecter le brave petit aîné, reprirent bien vite leur sérieux et gardèrent le silence.

" Voyons, père, voudriez-vous avoir la bonté de prendre la grande scie et de venir m'aider un peu ? "

Il y avait précisément encore devant la maisonnette un bon billot de pin, dernier débris de l'arbre qui au bois avait cassé la jambe à Jean Loubin. Petit-Pierre, assisté par son père, scia la pièce en dix ou douze morceaux ; alors, par un effort de réflexion où il mettait toute son intelligence et toute sa volonté, il chercha à retrouver, aussi exactement que possible, dans les souvenirs de sa première enfance, comment il avait vu travailler l'oncle Bernard, dont les habiles mains avaient ouvré jadis tant de belles douzaines de sabots petits et grands. Puis, l'outil du sabotier au poing, il se mit à attaquer vaillamment l'un des morceaux de bois.

D'abord il s'y prit mal, puis mieux, puis bien. C'est-à-dire qu'en deux jours, beaucoup de temps, comme on voit, il put achever de fabriquer une paire de sabots, qui n'étaient ni trop bien ni trop mal faits. Cela valait toujours mieux que rien pour quelqu'un qui n'en aurait pas eu. Encouragé par ce premier essai, il recommença sans tarder, et fit de mieux en mieux. Au bout de quelque temps, il était arrivé à pouvoir confectionner en trois jours deux paires de sabots. Les sabots valaient bien vingt-cinq centimes (cinq sous) ; il fallait déduire le prix du bois. C'était peu, mais c'était quelque chose. Petit-Pierre en quelques semaines eut de la sorte chaussé tous les pieds du village. On ne le paya pas très-exactement partout, c'est vrai ; mais encore, avec la dentelle de la mère Loubin et les sabots de Petit-Pierre, la famille put subsister.

XXXIX. PETIT-PIERRE FABRICANT DE JOUGS, DE RATEAUX, DE BARATTES, DE SCEAUX, DE CUILLERS ET D'ÉCUELLES DE BOIS.

Quand les sabots n'eurent plus de débit, Petit-Pierre dut songer à inventer autre chose. Il se souvint qu'il avait vu à Fontanes le faiseur de jougs du Puy venir fabriquer sa marchandise sans avoir d'autres outils que ceux dont lui-même se servait pour faire des sabots.

Suivant sa louable coutume, il avait observé avec le plus grand soin le travail de cet habile ouvrier. Il ne lui était pas difficile de trouver un modèle. Avec sa dernière pièce de bois de pin, il se mit donc à confectionner un joug ; il prit son temps, ses précautions, et surtout il prit exactement les mesures, et ne réussit point trop mal ; mais le bois de pin ne valait rien pour cela, seulement il put montrer son premier joug comme un essai et comme un échantillon de son savoir faire.

Alors quelques cultivateurs, pourvus de bois d'ormeau ou de frêne, le mirent à l'œuvre, et il finit par satisfaire on ne peut mieux ses pratiques.

Les cultivateurs les plus aisés, ceux qui avaient de bon bois, lui donnaient une pièce assez forte pour qu'il pût en faire deux

jougs. Il y en avait un pour le cultivateur et un pour Petit-Pierre. Petit-Pierre vendait le sien à des laboureurs qui ne pouvaient fournir le bois; et il gagna ainsi, pendant quelques semaines, huit ou dix belles pièces de deux francs. Mais les attelages à mettre au joug n'étaient pas en nombre illimité à Varennes ou aux environs; le bois et les chalands firent bientôt défaut à l'ouvrier: il fallut donc passer à autre chose.

Avec les déchets de sa fabrication de jougs et de sabots, il se mit à confectionner des râeaux. Il en vendit un certain nombre; malheureusement ce n'était pas la saison propice. Trente-trois centimètres de neige (c'est-à-dire à peu près un pied) dans les champs et les prés, ne faisaient pas beaucoup songer aux fenaisons.

Petit-Pierre avait beau dire aux gens: "Mais ce n'est pas quand les foins sont par terre qu'il faut penser à s'approvisionner de râeaux: alors tout le monde en veut, alors ils sont d'un tiers plus chers, alors ils sont pourtant moins bons, alors on n'a pas le choix, alors on les fabrique avec du bois vert, ils sont plus lourds et se fendent au premier coup de soleil..." on le laissait dire, on ne le contredisait pas; on eût même avoué au besoin qu'il avait grandement raison; il n'en resta pas moins avec une douzaine et demie de très-beaux râeaux sans acheteurs, et dut se consoler en disant à son père: "Vous les vendrez à la Saint-Jean, et vous les vendrez bien, allez! Secs et légers comme ils seront, ils ne vous manquera que d'en avoir davantage. Au lieu de cinquante centimes, on vous les payera un franc, et on ne se fera pas prier."

En attendant, cette ressource-là était aussi perdue, et il fallait tenter quelque nouvelle industrie.

Petit-Pierre imagina alors d'utiliser à faire une baratte et des sceaux quelques débris de bois, qui n'avaient pu servir pour des jougs ou des sabots. Il réussit parfaitement encore, et vendit passablement sa baratte et ses sceaux. Mais le pain devenant de plus en plus rare sur la table commune, il ne put rien garder du prix de la vente pour racheter du bois, et son atelier resta fort dépourvu. Ramassant les plus petits morceaux, il put fabriquer quelques écuelles et, avec des morceaux plus petits encore, des cueillers de bois; mais tout cela valait bien peu de chose. Le commerce s'était sensiblement amoindri, comme on voit, et la gêne fort accrue. La matière première de la fabrication, le bois manquait cette fois tout à fait. Il en était de même de tous les petits approvisionnements du ménage.

XL. PETIT-PIERRE VANNIER, CORDIER ET TISSERAND.

D'autres se seraient certainement découragés, mais non Petit-Pierre. Comme il réfléchissait beaucoup, il avait toujours quelque nouvelle idée.

Il avait vu le père de Fontanes fabriquer, avec des osiers ou de jeunes pousses de pin, partagées par moitié dans toute leur longueur, des corbeilles, des paniers, des ficelles pour faire le fromage frais, et une foule d'ustensiles du même genre, fort utiles dans un ménage.

Un beau matin, par une rude et claire gelée, il alla loin, bien loin, au bord des marais, en quête d'osier et de jonc, et put en rapporter le soir à la maison une botte superbe. Il fit aussi provision de menues branches de coudrier; et de la sorte pourvu, dès le lendemain il se mit à essayer de confectionner des paniers. Paniers d'osiers, corbeilles et nattes de jonc, tresses et paillassons de roseau ou de paille, il sut bientôt faire tout cela avec une telle perfection que son père put, pendant quelques jours, lorsqu'il ne faisait pas un temps trop affreux, vendre dans les villages environnants pour douze ou quinze sous (soixante ou soixante-quinze centimes) des produits du jeune vannier.

Mais quand toutes les fermières des environs furent surabon-

damment approvisionnées de cette marchandise, les consommateurs manquèrent aussi, le débit cessa; encore une ressource perdue.

Non, ce ne sont pas les moyens de s'occuper en hiver qui manqueraient, comme on le croit généralement dans les montagnes, c'est le débit de la marchandise, et aussi quelques avances pour acheter les matières premières, ou pour attendre le temps propice aux diverses ventes.

"Il y aura bien quelque autre chose à faire, sans doute. Voyons donc quoi!"

Ainsi parlait Petit-Pierre à sa propre personne. Ayant ensuite trouvé dans les combles une grosse balle de filasse oubliée depuis longtemps, et dont on n'avait pu se servir parce que la filasse était trop grossière pour être filée, il se dit: "Tiens, mais on ferait bien avec cela de la bonne corde; un travail encore qui n'est pas bien malin; des enfants de douze ans font de la corde à la ville, pourquoi n'en ferai-je pas aussi? La corde se vendait bien l'été dernier. Faisons de la corde. Autre bonne occupation pour l'hiver."

Et le lendemain, pas plus tard, il avait organisé lui-même un tourniquet à tordre les bouts, et il fit de la corde à six brins, qui, en vérité, en valait d'autre.

Le père Loubin courut donc de nouveau les villages en vendant de la corde à bon marché, et il n'était pas embarrassé de sa marchandise. Malheureusement on mangeait toujours le fonds avec le produit. La corde vendue, l'argent passait à acheter du pain dès le jour même. On ne renouvelait donc pas les fournitures. Le magasin fut bientôt vide; plus de chanvre, plus de corde, et bientôt plus de pain.

"Que faire maintenant?" se demanda Petit-Pierre.

Cette fois non plus il ne chercha pas trop longtemps; en faisant de la corde, il avait eu soin de trier et de mettre en réserve tout ce qu'il y avait de mieux dans sa filasse. Les femmes du village, en reconnaissance de ce qu'il leur avait donné à bas prix des sabots, des paniers ou des cueillers de bois, aidèrent promptement la mère Loubin à filer tout le chanvre choisi. Un beau jour donc, Petit-Pierre, portant trois grosses torsades de fil sur le dos, alla trouver le tisserand du Vernet et lui demanda la permission de tisser un bout de toile sur son métier.

"Encore une bonne industrie pour l'hiver, disait-il. Partout où il y a des troupeaux, et par conséquent de la laine, on devrait dans les fermes avoir un métier à tisser le drap. Partout où on cultive le chanvre, on devrait avoir un métier à tisser la toile.

—Mais comment t'y prendras-tu, Petit-Pierre? dit le tisserand; tu ne sauras jamais, mon garçon.

—Pourquoi donc ça? fit Petit-Pierre. Je vous ai vu assez souvent travailler, et j'ai assez bien observé pour ne pas beaucoup me tromper."

Et, s'étant mis à l'ouvrage, il tissa assez passablement pour un apprenti novice comme il était; et, aidé un peu, ou du moins conseillé par le tisserand, il mena à bonne fin son gros fil. Il eut ainsi quelques mètres de grosse toile que personne n'aurait dédaignée.

On vendit la moitié de la toile, de l'autre moitié on fit une chemise au père Loubin. Une des trois chemises du père Loubin put passer à Petit-Pierre, une des deux chemises de Petit-Pierre à son second, et ainsi de suite jusqu'à petit Claudet.

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

ANNONCES.



**APROVISIONNEMENT
DES
PHARES.**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI, le DIXIÈME jour de JUIN prochain, à MIDI, pour un approvisionnement de 950 GALLONS D'HUILE DE BLANC DE BALEINE, de la meilleure qualité, pressée à froid, pour les Phares Provinciaux au-dessus de Lachine.

Un tiers de cette huile devra être de marque première, et se maintenir limpide à 30° Farenheit, et les deux autres tiers à 21°, le tout sujet à l'inspection et à l'épreuve avant l'acceptation, et de plus à être mesuré s'il est nécessaire.

Toute cette huile devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant cinquante gallons chacun, et en très bon ordre; elle devra être livrée au risque du fournisseur, sur tel quai, près du Bassin du Canal Lachine, à Montréal, et à tel jour le ou vers le 1er juillet prochain, qui pourra être fixé dans le contrat.

Des Soumissions seront aussi reçues en même temps pour SIX MILLE CINQ CENTS GALLONS D'HUILE DE CHARBON, non explosive, de la meilleure qualité, qui devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant de vingt à cinquante gallons chacun, et qui devra être livrée au risque du fournisseur, au temps ci-dessus mentionné, à Montréal. Ces barils seront fournis par l'adjudicataire et le prix en sera inclus dans celui des huiles.

— AUSSI —

UN BATEAU A VAPEUR DEMANDÉ.

Des Soumissions cachetées seront reçues en même temps et au même lieu pour un BATEAU A VAPEUR qui devra transporter et livrer les approvisionnements annuels aux Phares situés sur le Fleuve Saint-Laurent et sur les lacs intérieurs, savoir: sur les lacs Saint-Louis et Saint-François, le fleuve Saint-Laurent, entre Brockville et Kingston, les lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire et Huron, et la Baie Georgienne.

Le bateau devra être prêt à recevoir les approvisionnements [consistant environ en 160 barils d'huile et 40 tonnes d'autres articles] à Montréal LUNDI, le troisième jour de JUILLET prochain, et à livrer ces articles aux Phares dans le plus court délai possible.—L'aide de l'équipage du bateau sera requise pour la livraison des provisions. Les personnes qui seront chargées par ce Département de la livraison de ces approvisionnements seront reçues à bord.

Le bateau pourra transporter d'autre fret

pourvu que cela ne nuise pas à la livraison convenable des approvisionnements, et il sera requis de retirer d'aucun des Phares, en montant, toute huile de blanc de Baleine et tels approvisionnements qui seront indiqués pour les livrer à tels autres lieux qui seront désignés; et aussi de rapporter d'aucun des Phares et de livrer à Montréal tout ce qui appartiendra au Gouvernement, ainsi que l'indiquera la personne en charge.

On devra mentionner une somme totale pour l'accomplissement de ce service. Toutes autres informations concernant ce transport pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau.

Des Soumissions séparées, adressées au Soussigné seront reçues pour chacun de ces services et devront être endossées respectivement: "Soumission pour l'huile de Blanc de Baleine."—"Soumission pour l'huile de Charbon."—"Soumission pour la livraison des approvisionnements des Phares."

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire,

Département des Travaux Publics,
Québec, 2 mai 1865.



AVIS.

**LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.**

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour LA PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI, le 7 JUIN, 1865, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus:

POINTE AUX PÈRES,
BASSIN DE GASPÉ,
PERCÉ,
PASPÉBIAC,
DALHOUSIE,
MIRAMICHI,
SHÉDIAC et,
PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires. Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
F. BUTEAU, Agent,
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.



Département des terres de la Couronne

A VIS est par le présent donné qu'environ 41,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Macpès et Neigette, Comté de Rimouki, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails s'adresser à l'agent local J. B. LEPAGE, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,

1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

A VIS est par le présent donné, qu'environ 12,500 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Labarre, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,

1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

A VIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Demers, Comté de Temiscouata, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle-Verte.

ANDREW RUSSELL,

1er juin 1865. Assistant Commissaire

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un Acte autorisant toute Chambre de Notaires dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de sa profession de Notaire, après examen satisfaisant.

AUGUSTE FOURNIER.

1er juin 1865.

☞ Pour annonce de GRAINES DE JARDIN et SORGHO, voir le No. 14 du 15 mai.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des Postes, et marquées " Soumission pour le service de la Malle, " seront reçues à QUÉBEC jusqu'à midi, VENDREDI, le SEPT JUILLET, pour le transport des Malles de Sa Majesté, entre Ste. FLAVIE, Canada, et CAMPBELLTON, le et depuis le 1er SEPTEMBRE prochain.

Afin de mettre le Maître-Général des Postes en état de juger du prix des manières différentes et du transport des Malles sur cette route, de deux ou de trois fois par semaine, les Soumissionnaires pourront faire leurs soumissions pour deux ou trois services par semaine, soit par une voiture attelée d'un seul cheval ou par une diligence ou voiture tirée par deux chevaux.

Les Soumissionnaires devront, dans chaque cas, spécifier distinctement le montant demandé pour chaque service différent.

La route à suivre pour le transport de cette malle devant être par le nouveau chemin de Matapédia.

La distance reconnue entre Ste. Flavie et Campbellton est de 110 miles.

Les Jours et Heures de l'arrivée et du départ devront être comme suit, sujet au droit du Maître-Général des Postes de les changer, lorsqu'il le trouvera convenable :

Partir de Ste. Flavie et Campbellton à tels jours et à telles heures qu'il sera nécessaire, se rencontrant à chaque place avec les malles allant et venant, et faire le trajet en 28 heures du 1er de Juin au 30 Septembre, et en 36 heures pendant le reste de l'année, y compris les arrêts ou délais pour toute autre fin.

Les personnes qui désirent faire des soumissions sont informées particulièrement que les malles doivent être transportées en voitures tirées par des chevaux pendant toute l'année.

Le Contrat, s'il est rempli avec satisfaction, continuera pour un terme n'excédant pas quatre années : Le Maître-Général des Postes se réservant le droit de terminer la convention en aucun temps avant l'expiration des quatre ans, si, à son opinion, l'intérêt public le requiert, en donnant trois mois d'avis au Contracteur auparavant.

Toutes dépenses pour la traverse de la malle ou pour le passage de ponts à péage, barrière, etc., sur cette route seront payées par le Contracteur.

Chaque Soumission devra spécifier le prix par année, en toute lettre, et être accompagnée de la signature de deux cautions responsables, promettant que, dans le cas où la soumission serait acceptée, le Contrat sera dûment exécuté, par le soumissionnaire, pour le prix demandé, et promettant ainsi d'être responsable avec le Contracteur, dans la somme de \$1000. 00 pour la due exécution du service.

Les Soumissions doivent se faire sur les

formules imprimées qui sont fournies par le Département et qu'on peut avoir en s'adressant aux Bureaux de Poste à Ste. Flavie, Métis, Matapédia et Cross Point en Canada, et à Campbellton et Dalhousie, au Nouveau-Brunswick ou au Bureau du sousigné.

W. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 4 mai 1865. }

NOUVEAUTÉS

Le soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir une grande quantité d'articles de goût et d'utilité ainsi qu'une grande quantité d'objets de fantaisie concernant sa ligne de commerce.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère que, par son assiduité aux affaires, il méritera la continuation de ce patronage.

J. P. GENDRON,
Horloger et Bijoutier
Rue St.-Jean, Haute-Ville,
15 mai 1865. Québec.

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

POUR LE BLÉ, SEIGLE, AVOINE, ORGE,
SARRASIN ET MIL.

De 400 à 500 livres par acre. Après que la terre est labourée et hersée appliquez de Super-Phosphate, et alors semez le grain, etc., et hersez le tout ensemble. On peut aussi l'appliquer avec un véritable avantage lorsque le grain a deux ou trois pouces de haut.

POUR NAVETS, RETTERAVES, CAROTTES,
OIGNONS, ETC.

Appliquez 300 à 400 livres par acre, avec la graine ; cette quantité donnera une excellente récolte. Cet usage au moment de la semence produira des navets très clairs et très doux. La semence devrait être faite juste avant une pluie s'il est possible. Après une transplantation il est avantageux d'en mettre un peu autour des plantes.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque ; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par Andrew COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW,
Agent général.

On peut acheter de cet engrais à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes à Ste Anne de la Pocatière, où M. Snow a bien voulu placer un dépôt, pour la commodité des cultivateurs des paroisses d'en bas.

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pantalons d'été, Tweed de manufacture canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de couleurs.

NOUVEAUX Chapeaux de paille pour Dames. Chapeaux de Satin, Feutre, Tweed, et de Paille, pour Messieurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour Mantilles et pour Robes.

ETOFFES à Soutanes, Merinos français, double cordés, Sayes, Drap d'été. Aussi, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et vêtements faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapisserie, Impérial, Ecossois. Union, pour Escaliers, Toile chère. Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes espèces. Couvre-pieds blancs et de couleurs, Couvertures de laine, Toile et Cotons à draps, Toile à nappes, etc.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES.

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE} MARCHANDS A COMMISSION

ET
AGENTS GÉNÉRAUX,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUÉBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC,

VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTI
HYDROPULTE,

etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.

15 décembre 1864.

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un acte autorisant toute Chambre de Notaires, dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de la profession de Notaire.

J. ANCTIL,

15 avril 1865.

Et. en Droit.



Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le **PREMIER** jour d'**AVRIL** prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité **ANDREW ROSS**, écr., à Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

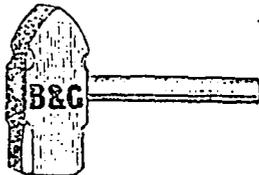
15 mars 1865.

TERRE A VENDRE.

AHEBERTVILLE (Saguenay) une certaine étendue de terre d'excellente qualité, dont 40 arpents en état de culture, bornée d'un côté par la belle rivière, où se trouve une chute pouvant servir d'écluse pour construire des moulins; il y a aussi deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à
Dame Ve. **FIRMIN COUILLARD**,
L'Islet.

1er mai 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE.
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile—Vitres—Mastic—Huile pour peinture—Pinceaux—Brosses—Ferblanc—Tole — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb—Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUEBEC,

IMPORTEUR de Cigares, Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Pipes et imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

J. B. C. HEBERT,

Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à **QUEBEC**, No. 18 rue **STE. FAMILLE** (Côte de Léry), Haute-Ville.

N. GAUTHIER,

NOTAIRE,

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY**, près de l'Eglise.

ED. GINGRAS & Co.,

(CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LE Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	1-00 P M	12-55 P M
Hadlow	1-10	12-46
Chaudière Junction ...	1-30	12-23
St Jean Chrysostôme..	1-43	12-08
St Henri	2-00	11-50 A M
St Charles	2-26	11-25
St Michel	2-45	10-51
St Valier	2-58	10-38
St François ou Berthier.	3-15	10-19
St Pierre	3-30	10-06
ST THOMAS	3-48	9-19
Cap St Ignace	4-10	9-09
L'ISLET	4-35	8-46
Trois Saumons	4-50	8-31
St Jean Port Joli	5-03	8-21
St Roch	5-20	8-04
STE ANNE	5-46	7-38
Rivière Ouelle	6-09	7-15
St Denis	6-29	6-57
ST PASCAL	6-46	6-40
Ste Hélène	7-03	6-23
St Alexandre	7-33	6-03
RIVIERE-DU-LOUP	7-45	5-40
	8-23 P M	5-00

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	Malle	Mixte
Pointe Lévi	8-40 P M	9-30 A M
Chaudière Junction ...	9-12	10-30
Chaudière	9-17	10-35
Craig's Road	9-35	11-05
Black-River	9-50	11-30
Methot's Mills	10-17	12-15 P M
Lyster	10-41	12-50
Bécancour	10-53	1-10
		1-25
Somerset	11-25	2-00
Stanford	11-43	2-30
Arthabaska	12-10 A M	3-15
Warwick	12-34	3-55
Danville	1-10	4-45
Richmond	1-46	5-45
Richmond	2-15 A M	10-00 A M
Danville	2-51	11-00
Warwick	3-27	11-55
Arthabaska	3-51	12-35 P M
Stanford	4-18	1-20
Somerset	4-36	2-00
Bécancour	5-00	2-40
		2-55
Lyster	5-12	3-15
Méthot's Mills	5-36	3-55
Black River	6-03	4-35
Craig's Road	6-18	4-55
Chaudière	6-36	5-20
Chaudière Junction ...	6-41	5-25
Pointe Lévi	7-15	6-00

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

Maison Rustique du 19e siècle, contenant les meilleures méthodes de culture usitées en France et à l'étranger, les procédés pratiques propres à guider le fermier le régisseur et le propriétaire dans l'exploitation d'un domaine rural; les principes généraux d'agriculture, la culture de toutes les plantes utiles, l'éducation des animaux domestiques, l'art vétérinaire, la description de tous les arts agricoles, les instruments et bâtiments ruraux, l'entretien et l'exploitation des vignes, arbres fruitiers, bois, forêts, étangs; l'économie, l'organisation et la direction d'un domaine rural; la législation appliquée à l'agriculture; tout ce qui a rapport au potager, au parterre, aux serres, aux jardins paysagers; l'indication des travaux de chaque mois pour toutes les cultures spéciales. Avec 2500 gravures représentant les instruments, machines, appareils, races d'animaux, arbres, plantes, légumes, serres, bâtiments ruraux, etc. 5 volumes reliés—12 piastres

MAISON RUSTIQUE des DAMES par Mme. C. Millet-Robinet, contenant la tenue du ménage, le manuel complet de cuisine, la médecine domestique, conduite de la ferme et du jardinage, etc., ayant plus de 500 gravures. Ouvrage indispensable à une famille. 2 volumes reliés—11s. 3d.

Cours complet d'agriculture théorique et pratique, ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, avec des figures en taille douce, en 16 volumes—\$15.00

Etudes rurales, défenses des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnes, par l'abbé Méthivier, membre de l'Institut historique de France—1s. 6d.

Des comices agricoles, et en général des institutions d'agriculture, par Mr. Dupin—30 sous

Traité d'agriculture par Lucien Platt, ancien sous-directeur du jardin-botanique de St.-Pierre-la-Martinique—18 sous

Le CATECHISME d'Agriculture par A. Jourdiar, ouvrage avec 100 figures—36 sous

MANUEL de L'AGRICULTEUR commençant, donnant le système de culture à suivre, choix des plantes à cultiver, du climat et des autres circonstances physiques et accidentelles, rotation des récoltes, assolements, exemples et développements des divers systèmes de culture, etc., relié—3 chelins

Histoire de l'association agricole, par Eugène Bonne-mère, auteur des Payans au 19e siècle—30 sous

Guide-manuel du Jardinier, contenant l'art de cultiver et de décorer les jardins, par Raconot Godfroy—30 sous

Le Jardinier pratique ou guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant le jardin potager, le jardin fruitier, le jardin d'agrément; un précis de la conduite des serres, les moyens

de guérir les maladies et de détruire les insectes nuisibles: précédés des notions préliminaires sur le sol, les engrais, les amendements, etc., et suivi d'un vocabulaire explicatif des principaux termes de botanique, avec un grand nombre de planches, un chapitre sur la composition des jardins avec figures; puis d'un traité sur l'éducation des abeilles, par E. Hocquart—3s. 9d.

Manuel pratique de jardinage contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture—3s. 9d

Le Jardinier pratique ou guide des amateurs dans la culture des Plantes utiles et agréables, contenant les jardins fruitiers, potagers et d'agrément, augmenté de la composition des jardins et de la culture des plantes de serres et d'appartement, par M. H. Rousselon. Illustré de 200 gravures sur bois—3s. 9d

Eléments d'horticulture par Lucien Platt—18 sous

Cours d'arboriculture, élémentaire et pratique, par Célestin Vigneron, élève de Du Breuil, etc—36 sous

Arbres fruitiers, instruction élémentaire sur la greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. Du Breuil, ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-modèles, avec gravures—3 chelins

Histoire descriptive des plantes ou éléments de botanique, ouvrage destiné à donner le goût de l'étude de cette science, suivie du vocabulaire des termes de botanique les plus usités—30 sous

Petite Botanique avec figures, par N. Méissas—36 sous

Histoire du Tabac, ses persécutions, par C. Barbier—30 sous

Tabac, nouveau manuel complet du fabricant et de l'amateur de tabac, contenant l'histoire, la culture et la fabrication du tabac, ouvrage utile aux cultivateurs, aux fabricants et aux gens du monde, relié—3s. 9d.

Nouveau langage des fleurs, avec leur valeur symbolique et leur emploi pour l'expression des pensées, précédé d'une introduction par Pierre Zaccane—3s. 9d.

Emblème des fleurs ou parterre de flore contenant le symbole et le langage des fleurs, leur histoire et leur origine mythologique, ainsi que les plus jolis vers qu'elles ont inspirés à nos meilleurs poètes, avec gravures coloriées, relié—3s. 9d

Des substances alimentaires et des moyens de les améliorer, de les conserver et d'en reconnaître les altérations, par A. Payen—3s. 9d.

Du Pain et des moyens d'obtenir une économie de 30 à 40 pour cent dans sa fabrication, par M. Beaux—30 sous

Traité des engrais et amendements par M. Fouquet, 2 volumes—6s. 3d.

DES ENGRAIS, ou l'art d'améliorer les plus mauvaises terres, par les amendements et les engrais de toute nature, par M. Ducoin—30 sous

Des fumiers et autres engrais animaux, par J. Girardin. Avec 62 figures dans le texte—3 chelins

Les maladies des patates, des betteraves, des blés et des vignes, avec l'indication des meilleurs moyens à employer pour les combattre, par A. Payen—3s. 9d.

Leçons de chimie appliquées à l'agriculture, par M. Ed. Guéranger, membre de plusieurs académies—11s. 3d.

Le nouveau Maréchal-expert, ou le guide du vétérinaire, avec un précis de la connaissance et du choix des chevaux; de leur éducation et conservation; de leurs maladies et des moyens de les traiter—36 sous

Le vétérinaire pratique traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons et à tous les animaux de basse cour, par M. L. . . .—3s. 9d

LE FERMIER VÉTÉRINAIRE ou méthode aussi économique que facile de préserver et de guérir les animaux domestiques et même les végétaux cultivés du plus grand nombre de leurs maladies, par F. V. Raspail—45 sous

Petit dictionnaire des recettes usuelles et pratiques, renfermant les procédés d'économie rurale et domestique les plus nouveaux, ainsi qu'un choix de recettes hygiéniques et médicales utiles pour la conservation de la santé—3s. 9d.

Le trésor des recettes utiles de gastronomie, et des moyens d'augmenter la force corporelle, de conserver la santé, de prolonger la vie, etc., suivi d'une gymnastique hygiénique sans appareil, mise à la portée de tout le monde; d'un procédé magnétique pour faire passer instantanément et soi-même la migraine et autres maux de tête, etc—18 sous

Almanach de l'Hygiène, art de conseiller la santé, résumé d'après les travaux scientifiques les plus modernes—15 sous

La clef de la Science, ou les phénomènes de tous les jours expliqués—7s. 6d

La Flore Canadienne ou description de toutes les plantes de forêts, champs, jardins et eaux du Canada, accompagné du vocabulaire des termes techniques et des clefs analytiques, par l'Abbé L. Provancher, ornée de plus de 400 gravures sur bois, 2 vols—Brochés, 10s; reliés, 12s. 6d.

Le Verger Canadien ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'Abbé L. Provancher, 2me édition, augmentée de la culture des atocas et de la vigne—2s.

Traité élémentaire de botanique, par l'Abbé L. Provancher, illustré de plus de 80 gravures sur bois—36 sous.

